

DEPARTEMENT

Savoie

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE  
73800

Séance du 29 novembre 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	11

Date de la convocation
21 novembre 2023

Date d'affichage
21 novembre 2023

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt trois

et le vingt septembre

à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 073-217300821-20231129-DEL2023\_33-DE



le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire****Présents** : PETIT Gilles, BENOIT Véronique, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BONI Émilie, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, LAPERRIERE Nicolas, MICHEL Jean-Pierre.**Excusés** : SCOLARI Sarah**Absents** : /

a été nommé secrétaire : DUVAL Olivier

**Communauté de Communes Cœur de Savoie – Plan de mobilité simplifié – Consultation des Maires pour avis des Conseils Municipaux des communes membres**

M. le Maire présente le plan de mobilité simplifié arrêté par les élus de la CCCdS ainsi que la délibération arrêtant le projet et le lancement de la procédure de consultation des partenaires et de participation du public prise lors du conseil communautaire du 21/09/2023.

Les quatre objectifs structurant la politique mobilité de Cœur de Savoie sont :

- Conforter l'armature ferroviaire comme squelette principal de la mobilité durable
- Offrir des solutions alternatives à la voiture pour l'accessibilité aux pôles générateurs
- Développer les mobilités alternatives à la voiture, partout pour tous
- Communiquer, accompagner les actions

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

(vote : pour = 11, abstention = 0, contre = 0) :

- Emet un avis favorable sur le plan de mobilité simplifié de la Communauté de Communes Cœur de Savoie avec les observations suivantes :

- Demande de prendre exemple sur ValGelon de pouvoir ouvrir le transport scolaire aux usagers.

Ainsi délibéré, Pour copie conforme.

Le Maire,  
Michel DURET


Le secrétaire de séance,  
Olivier DUVAL